

Comité provincial Namur

PV N° 4 – Réunion du lundi 7 novembre 2011

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 15.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Jean-Marie DELEUZE, Michel HASTIR et José LAUWERYS.

Sont excusés : Mrs Guy DESSY, Michel MESUREUR et Benoit SAINTVITEUX.

Invités présents : Mrs José NIVARLET, Michel REGNIER, Jacques RINGLET et Gérard TRAUSCH.

1. Approbation des PV

Le PV de la réunion du 3 octobre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Correspondance

- Mutations administratives pour le club de Sombreffe Féminin.
- Reçu les PV de la réunion des Head-coaches, de la CTJ, du groupe des Parlementaires et de la Commission de Contrôle des feuilles.
Carine Dupuis commente les points abordés lors la réunion « Relation avec les CP » du 21 octobre.
- Nouvelle adresse e-mail de Guy Dessy : gajmgdessy@gmail.com
- A la demande de J.-P. Delchef, transmission de renseignements sur les équipes inscrites et la composition du corps arbitral namurois.
- Nouveau secrétaire au RUS Mariembourg. Les coordonnées figurent sur le site.
- Forfait des pupilles B de l'AS Mazy-Spy
- Demande de Y. Lamy sur le niveau de nos arbitres ayant terminé le niveau 3.
- Nouvelle adresse e-mail de José Nivarlet : nivarlet.jose@skynet.be
- Précision sur l'adresse du hall de Fraire
- Nous avons reçu les félicitations d'un club vis-à-vis de l'arbitre d'une rencontre importante.

3. Calendrier

- Un forfait supplémentaire a été enregistré ce lundi : les prépoussins de Linthout en série A.
- Les modifications sont enregistrées régulièrement et paraissent sur le site chaque semaine.

4. JRJ du 16 octobre 2011

Michel Hastir fait part des irrégularités observées lors de la JRJ du 16 octobre:

- o Une province n'a pas aligné 10 joueuses ;
- o Une head-coach n'a pas rempli sa fonction ;
- o Une province a aligné une joueuse étrangère.

Il se demande si la province de Namur doit encore respecter les règles.

José Nivarlet dit que les irrégularités seront sanctionnées à l'avenir, le règlement a été adapté en conséquence.

Michel Hastir déplore qu'à chaque JRJ une province est en défaut. Il demande que chaque province respecte le règlement.

9 joueuses namuroises nées en 1998 sont présélectionnées « Régionales ».

En conclusion, il aimerait qu'à la prochaine réunion de la Commission un règlement soit édicté et sanctionné s'il n'est pas respecté.

José Nivarlet aimerait que les arbitres soient briefés avant la prochaine JRJ au sujet des particularités du règlement (pas d'écran, pas de changement).

5. Tour de table et divers

Michel Hastir : les présélections sont terminées. 15 filles et 17 garçons sont retenus (une dérogation a été introduite auprès de la Direction Technique). Dès que la liste définitive sera établie, elle paraîtra sur le site.

Jean-Marie Deleuze : la programmation d'une rencontre de coupe pose problème. On attend la réaction des 2 clubs concernés.

Carine Dupuis : la circulaire de la Commission de Propagande a été envoyée à tous les clubs. 19 équipes sont inscrites au BAB, 26 au BIP et 33 (27+6) au BEN. Le tirage au sort sera effectué lors de la réunion de la Commission qui se déroulera le 23 novembre.

Elle a assisté à une rencontre de P1 Messieurs qui n'a pu se terminer suite à l'envahissement du terrain par des supporters complètement ivres. Ne pourrait-on pas demander à la ville de Namur de veiller au respect de son arrêté de police précisant qu'il est interdit de consommer des boissons dans les salles communales ? Le président de la CFA va demander à Benoit d'apposer une mention sur les convocations d'arbitres leur ordonnant de ne commencer les rencontres que quand le volet est baissé du côté salle.

José Lauwerys : le cours d'arbitrage « niveau 3 adapté » a commencé. Sur 21 candidats, 18 se sont présentés. Sur les 18, seuls 3 candidats n'ont pas 16 ans.

La sonnette d'alarme est à nouveau tirée : beaucoup de rencontres seniors ne sont dirigées que par 1 seul arbitre.

Jacques Ringlet : la journée des coaches se déroule le 11 novembre à partir de 9 heures.

Michel Regnier : Homologation : 2 salles ont été vues : Héron (se pose le problème habituel de la ligne médiane quand le marquage d'un terrain de basket se fait après celui du mini-foot ; des pointillés vont être ajoutés) et la petite salle de Ciney (celle-ci est homologuée pour les U12 uniquement).

Un contact a été pris avec l'Administration Communale de Hamois. On ne va pas priver le club d'une salle.

Lors du colloque du 11 novembre, il parlera des fondamentaux de l'arbitrage. Les grands principes seront rappelés.

Il a changé de n° de téléphone : 0492/97.28.13.

Fin de la réunion à 20h45.

Prochaine réunion : le lundi 5 décembre 2011 à 19.00 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet